

Et aussi, un autre message, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte pour amender la loi concernant les timbres apposés sur les billets promissoires et lettres de change," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

M. *Cartwright*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'Orateur (tous les membres de la Chambre étant découverts) et est comme suit :

Dufferin.

Le Gouverneur-Général transmet à la Chambre des Communes le budget supplémentaire des sommes requises pour le service du *Canada* pour l'année expirant le 30 juin 1878; et conformément aux dispositions de l'Acte de l'*Amérique-Britannique du Nord*, il recommande ce budget à la Chambre des Communes. (*Documents de la session, No. 5.*)

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 2 mai 1878.

Ordonné, que le dit message et le dit budget supplémentaire soient renvoyés au comité des subsides.

La Chambre procède à prendre en considération, les amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte pour amender la loi relative aux sociétés de construction," et lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

Et la séance ayant continué jusqu'à deux heures et vingt-cinq minutes, samedi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Samedi, 4 mai 1878.

2 heures p.m.

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée et déposée sur la table.

Par M. *Malouin*,—la pétition du juge en chef, et des juges de la Cour Supérieure pour la Province de *Québec*.

M. *Trow*, du comité permanent de l'immigration et de la colonisation, présente à la Chambre le premier et dernier rapport du dit comité, lequel est lu. (*Voir appendice No. 2.*)

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité sur le bill pour mieux prévenir les crimes de violence dans certaines parties du *Canada*, jusqu'à la fin de la prochaine session du Parlement, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. *Irving* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill amendé soit pris en considération lundi prochain.